REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

1 12

N° 03/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **CANARI**

Séance du 21 mars 2026

Date de convocation : 16/03/2026
Date d'affichage : 16/03/2026

Objet de la délibération : Détermination du nombre d'adjoints

Nombre de conseillers municipaux : En exercice 11
Présents 10
Votants 10 Pour 10 Contre 0 Abstention 0

L'an Deux mil Vingt Six, le vingt et un mars à neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CANARI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Simon GASSMANN, Maire.

Etaient présents : AIMONETTI Christèle – CHIARAMONTI Nathalie – DOUMAS Gérald – GASSMANN Graziella – GASSMANN Simon – GRANINI Loïc – GRANINI Thierry – GUIDICELLI Jean Michael – SANTINI David – SIMONETTI Mélanie

Etaient absents : BOZZANO Béatrice

Mme SIMONETTI Mélanie a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants,

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre d'adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal,

Population municipale de la commune	Nombre de conseillers effectivement élus	Nombre maximum d'adjoints
De 100 à 499	9	2
	10	3
	11	3

Considérant que le conseil municipal comporte 11 membres,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide de la création de deux postes d'adjoints.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Simon GASSMANN